

à la loi, le jour, mois et an que dessus, ainsi signé à
 la minute Joseph Coussant, Rineville Martin An-
 cien et V. N. Blan, apentur, détenteur de la dite ma-
 nule en marge de la pette est écrit: L'exposte à
 la Croix de Bouquet de dix huit tout mil six
 cent dix sept, No 123, Abt case 432 du Registre
 C. G. acte, cinq. Breu: droit fixe cinquante centimes
 double cinquante centimes. Le Proposeur N. N.
 G. finaux (S. J.) V. B. B. B.

Pour expédition certifiée conforme
 Collationne:

Par acte de ce notaire rapport en date du vingt
 mil neuf cent trente huit Monsieur deus deus deus
 a perdu a Monsieur Emile Bonis son mari
 de terre sans l'inscrite à l'acte indiqué

Terme de
 not:

Monsieur Louis Joseph Coussant
 notaire le 12 e 10 012

Plan relatif au Procès-verbal cy-contre
 au nous soussigné
 V. D. Blain
 asseculé

Vu et approuvé ce 7 Juin 1926

~~Stéphane~~
 Jean-Philippe

Stéphane

Stéphane

deux cent trente deux
 au citoyen Michel Galin

B
 Madame
 Moïse Alexis

Elaine Lerebours A



Echelle de quatre cents mètres géométriques